Contribution sur la question des libertés académiques

Il me semble nécessaire de questionner le concept de liberté, puis celui de libertés académiques et les mettre en regard d’autres concepts utilisés aussi dans le débat (autonomie, indépendance, autogestion…) afin de s’entendre sur les termes du débat et ses enjeux politiques.

* Quel est le sens de liberté pour les défenseurs des libertés académiques ?

Celui d’une liberté d’agir/penser sans entraves, où il est donné à chacun de faire tout ce qu’il désire (n’importe quoi) indépendamment des conséquences, en refusant d’incarner une quelconque responsabilité sociale de ses actes ? Une conception et un usage libertarien (/ultralibéral) de la liberté qui revendique l’absence de dispositifs de régulation, d’interventions d’autorités normatives et prescriptives. La liberté comme « *irresponsabilité illimitée qui transforme la liberté en jeu, en pulsion ludique, où seule compte la façon dont on joue, c'est à dire la compétence technique* » (Jonas, Le principe responsabilité).

Ou bien une notion de liberté qui vise à garantir les conditions et la possibilité d’être pleinement acteur de sa vie, y compris professionnelle, qui permet d’être « responsable », en capacité de répondre de ses actes, et de répondre à ceux avec lesquels on interagit. La liberté du choix (y compris du refus) et non de la performance.

Nous pourrions effectivement nous battre pour le concept de libertés académiques si celui-ci s’inscrivait non pas dans un refus du politique (débouchant sur la compétition organisée du libéralisme) mais dans l’émancipation de chaque acteur. Nous pourrions soutenir ce concept s’il s’inscrit dans un pacte social explicite qui définisse les limites (ethiques…) et les contraintes (sociales, environnementales…) liées à l’usage de ces libertés

* L’illusion d’une liberté

Le concept de « libertés académiques » est creux et artificiel. L’autonomie revendiquée comme « étendard » par les scientifiques n’existe pas et n’a jamais existé car la communauté scientifique est nécessairement dépendante de la puissance publique (ou privée : financement, emploi, structure juridique…). Le projet scientifique – et la communauté elle-même – se sont construits au travers de relations très étroites avec les puissances publiques/privées, dans le cadre d’un contrat tacite qui garantissait une certaine « autonomie des pratiques » contre une série de services rendus tels que la fabrique d’une puissance technique (militaire, industrielle, sociale) et l’usage de l’autorité scientifique comme autorité culturelle/morale. L’autonomie (relative) actuelle de la communauté scientifique ne repose pas sur une considération particulière de la société (et des politiques) vis-à-vis de la « Science », qui commanderait respect et révérence, mais bien à un contrat social entre différents acteurs sociaux aux intérêts ponctuellement convergents.

Depuis une vingtaine d’années, le pouvoir politique semble vouloir dénoncer ce contrat et cherche insidieusement à reprendre en main la communauté scientifique, notamment dans le cadre du déploiement d’une économie de la connaissance qui vise à transformer radicalement les structures et pratiques de l’ESR. Cette évolution est devenue plus radicale sous ce gouvernement qui cherche explicitement à mettre en place, de façon autoritaire, des mesures visant à resserrer le contrôle social et briser l’autonomie acquise ces dernières décennies par la communauté scientifique. Visiblement le contrat est unilatéralement rompu par « le politique » ; non pas en raison d’une défiance vis-à-vis des savoirs en tant que tels (ce qui est également un élément de langage utilisé dans un discours politique autoritaire, voir par ailleurs) mais parce que ce contrat ne satisfait plus ses intérêts/objectifs.

Si l’on veut analyser la situation (pour y répondre), il faut commencer par faire la lumière sur ce « contrat », c’est-à-dire sur les liens entre les champs politiques et scientifiques. Faire le bon diagnostic, ce n’est pas dénoncer un pouvoir politique qui serait devenu du jour au lendemain obscurantiste, aveugle, insensible aux vertus de la science et de la raison qui ont guidé son action depuis des décennies, mais chercher à comprendre pourquoi la puissance publique n’est plus satisfaite par le service rendu, et pourquoi elle cherche aujourd’hui à contrôler directement la communauté scientifique – et la production des savoirs – pour satisfaire ses intérêts/objectifs : « on n’est jamais mieux servi que par soi-même ».

Tant que la communauté scientifique se contentera d’un diagnostic facile et trompeur de la situation, il lui sera impossible de reconquérir une autonomie de ces pratiques. Tant qu’elle croira que son autonomie est un droit naturel, indiscutable et qui s’impose à tout le corps social, elle ne pourra comprendre le contexte politique et social de sa remise en cause. Tant qu’elle se croira autonome, elle restera l’esclave du bon vouloir de la puissance publique ou privée

<https://blogs.mediapart.fr/association-sciences-citoyennes/blog/120220/organiser-la-recherche-oui-mais-pour-quels-savoirs>

Il faut utiliser la crise politique actuelle non pas pour dénoncer l’attitude des pouvoirs publics et exiger dans le même le respect du contrat originel (la poule aux œufs d’or) mais dénoncer le contrat lui-même, et lui substituer un vrai pacte qui garantisse réellement l’autonomie des pratiques. Dans ce cadre, il faut répondre à trois questions :

* Comment garantir l’autonomie des pratiques de la communauté scientifique

Cela passe par une clarification des enjeux (politiques, sociaux, épistémiques) et des relations politiques/sciences. Cela implique un engagement ouvert et transparent des scientifiques dans l’élaboration d’un ***pacte social*** qui ne doit pas être tacite mais explicité dans toutes ses dimensions. Cette transparence permettra de garantir le respect des engagements de chacun, et donc le respect de l’autonomie obtenue par la communauté scientifique

* Avec quels acteurs/partenaires élaborer ce pacte social

C’est un enjeu démocratique. Une certaine vision d’une « démocratie des experts » a constitué le squelette du contrat tacite entre la communauté scientifique et la puissance publique. Cette vision d’une « néo-démocratie », qui est aux antipodes des valeurs de la démocratie et des sciences, revient en force aujourd’hui avec l’irrésistible ascension du néo-libéralisme. La question qui se pose aujourd’hui est qui défend l’intérêt général, qui porte un projet collectif, ouvert et émancipateur ? Les connaissances scientifiques sont un bien commun, pas un instrument au service d’élites politiques, financières, économiques, militaires… Il faut pour cela refaire le lien avec les véritables destinaires/usagers des savoirs que sont les citoyens, qui sont devenus le principal partenaire avec lequel les scientifiques doivent s’engager

* Quels seraient l’objet et la finalité de ce pacte social  ?

Nos sociétés sont confrontées à des crises systémiques : économique, sociale, sanitaire, écologique... Les savoirs et connaissances, dans la force de leur diversité, sont et restent un instrument central pour permettre aux sociétés – en particulier la notre - de relever les défis des transitions sociales, écologiques, citoyennes et de se relever des crises qui les attendent. Les scientifiques vivent sur la même planète et ne peuvent se désintéresser des enjeux de nos sociétés. La production de savoirs par les scientifiques – dans le respect de leur autonomie de pratiques - ne peut se développer que dans le cadre de ces urgences politiques. Rien ne serait pire pour eux que de revendiquer ce détachement du monde, d’afficher un dédain pour la violence et l’urgence des situations, comme si les difficultés que nous affrontons ne les concernaient pas : non seulement leur autonomie serait définitivement perdue, mais leur activité même perdrait tout sens.

Dans ce contexte, quelle position pour Sciences citoyennes en réponse aux mobilisations de la communauté scientifique pour ses libertés académiques ?

Il nous faut plaider pour la refondation du pacte social qui lie la communauté scientifique à la société. Cela nécessite de dénoncer les mythes (autonomie, objectivité, neutralité, indépendance….) sur lequel repose l’imaginaire des chercheurs/EC, afin de faire redescendre la communauté scientifique sur Terre, de la réinscrire dans le corps social, dans les pratiques démocratiques, et surtout dans un rapport vivant et réciproque aux citoyens. Il nous faut refuser un concept de « libertés académiques » qui prône l’irresponsabilité, le repli sur soi, le détachement et exclut la société et les citoyens du monde du savoir. Ce repli de la communauté scientifique sur elle-même est indissociablement lié au contrat tacite avec la puissance qui finance (il en est même la condition nécessaire) et il doit donc être dénoncé.

A la place il faut refonder le concept d’autonomie, l’expliciter, et réinscrire l’autonomie des pratiques scientifiques dans le cadre plus général de la démocratie technique, de la production des savoirs comme bien commun. Proposer que l’autonomie s’appuie sur un véritable pacte social qui engage toutes les dimensions de nos sociétés